



Master Management, Innovation, Technologie (MIT)

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un master. Master Management, Innovation, Technologie (MIT). 2010, Université Pierre Mendès France - Grenoble - UPMF. hceres-02041082

HAL Id: hceres-02041082

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02041082>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Evaluation des diplômes Masters – Vague A

ACADÉMIE : GRENOBLE

Établissement : Université Grenoble 2 - Pierre Mendès France

Demande n° S3110053878

Domaine : Droit, économie, gestion

Mention : Management, innovation, technologie (MIT)

Présentation de la mention

La mention « Management, innovation, technologie » (MIT) présente la particularité de fonctionner sans master 1, dans la mesure où l'objectif est d'offrir une double compétence à des étudiants provenant d'autres disciplines, sachant toutefois qu'il existe une voie de passage vers ces M2 par le M1 « Management » de l'IAE (Institut d'administration des entreprises). Elle s'articule donc seulement sur quatre spécialités (M2) du domaine :

- « Sciences de l'innovation » (création) à finalité recherche.
- « Ingénierie de l'innovation » (renouvellement) à finalités recherche et professionnelle.
- « Entrepreneuriat et valorisation » (renouvellement) à finalités recherche et professionnelle.
- « Génie industriel » (renouvellement) à finalités recherche et professionnelle.

La composante organisatrice sur le plan pédagogique est l'IAE de Grenoble en sachant que la spécialité « Génie industriel » est co-habilité avec Grenoble INP tandis que, l'adossement à la recherche se fait sur une structure fédérative de recherche regroupant 14 laboratoires (huit UMR -Unité mixte de recherche- et six EA -équipes d'accueil) associés à cinq écoles doctorales de l'Université Grenoble 2 - Pierre Mendès France (UPMF).

Avis condensé

- Avis global :

Il s'agit d'une mention très axée sur la pluridisciplinarité et inscrite à ce titre dans la démarche INNOVACS (innovation, connaissance et société) de l'UPMF. Cette pluridisciplinarité prend notamment forme au travers d'une co-habilitation avec l'Institut Polytechnique de Grenoble pour une spécialité et des partenariats avec d'autres institutions. Cette mention est très orientée vers la recherche puisque toutes les spécialités sont ouvertes à cette finalité. La voie professionnelle, finalité de trois spécialités ne semble pas totalement investie, du moins dans la mesure des éléments présentés.

La difficulté rencontrée par les experts concernant le dossier est due à l'absence de certaines informations (par exemple : il est impossible de savoir qui fait précisément quel cours) et des confusions (la spécialité « Entrepreneuriat et valorisation » est appelée « Entrepreneuriat et conseil aux PME » dans la présentation des spécialités), dont certaines importantes (la spécialité « Génie industriel » ne semble pas bénéficier du même contenu entre différentes pages), etc. Au point que parfois, l'évaluateur se retrouve face à des données contradictoires, comme lorsqu'il est mentionné un équilibre de l'équipe pédagogique professionnels/chercheurs pour la spécialité « Entrepreneuriat et valorisation », alors qu'un tableau, quelques pages plus tôt, indique autre chose.



- Points forts :
 - Adossement à la recherche par de nombreux laboratoires (structure fédérative de recherche INNOVACS).
 - Large équipe d'enseignants-chercheurs.
 - Partenariats avec des écoles d'ingénieurs.
 - Originalité.

- Points faibles :
 - Faible cohérence de la spécialité « Génie industriel » dans la mention.
 - Insertion à surveiller (sur les données dont on dispose).
 - Trop peu d'intervenants professionnels.
 - Dossier très perfectible dans sa forme.
 - Ouverture internationale modeste.

- NOTATION GLOBALE (A+, A, B ou C) : B

- Recommandations pour l'établissement :
 - Vérifier et corriger attentivement le dossier.
 - Faire participer plus d'intervenants professionnels et si possible internationaux, de façon à renforcer ce point qui mériterait de l'être également par d'autres voies : des partenariats avec des entreprises notamment.

Avis détaillé

1 ● OBJECTIFS (scientifiques et professionnels) :

Les objectifs scientifiques de la mention sont clairs. Il s'agit de développer un projet pluridisciplinaire original autour de l'entrepreneuriat et de l'innovation et s'appuyant sur une nouvelle structure fédérative de recherche (INNOVACS). La démarche est donc basée sur une approche pluridisciplinaire de l'innovation, de l'entrepreneuriat et du génie industriel. Signe de cet engagement, les quatre spécialités proposées dans cette mention sont ouvertes à la recherche.

Les quatre spécialités étant ouvertes à la recherche, la poursuite vers un doctorat sera un prolongement naturel pour nombre d'étudiants issus de cette mention. Pour les trois spécialités professionnelles par ailleurs (« Ingénierie de l'innovation », « Entrepreneuriat et valorisation », « Génie industriel »), les débouchés concernent principalement la conduite de projet innovant : conseil, expertise, création, audit. La spécialité « Génie industriel » est d'ailleurs moins en ligne avec cette orientation professionnelle.

2 ● CONTEXTE (positionnement, adossement recherche, adossement aux milieux socio-professionnels, ouverture internationale) :

L'offre est cohérente pour l'IAE et plus généralement pour l'UPMF (au regard d'autres masters : « Management », « Finance » et « Management des systèmes d'information ») puisqu'elle se fonde sur un projet global (INNOVACS). Si trois des spécialités existaient préalablement (sauf « Sciences de l'innovation »), les maquettes évoluent avec des recherches de double compétence, de mutualisation et de pluridisciplinarité.

Il faut reconnaître une forte originalité liée au projet pluridisciplinaire s'appuyant la nouvelle structure fédérative de recherche, regroupant 14 laboratoires (huit UMR et six EA) associés à cinq écoles doctorales.

Concernant l'adossement aux milieux socioprofessionnels, la mention s'appuiera sur les deux structures d'accueil : l'IAE et l'École de Génie Industriel afin de bénéficier de leurs partenariats et réseaux respectifs.

Si les échanges internationaux devraient bénéficier des conventions existantes à l'université et notamment dans les deux structures IAE et INP, il existe d'ores et déjà un double diplôme avec l'Université de Galatasaray pour la spécialité « Génie industriel ». Compte tenu de l'importance de la recherche (et son internationalisation) dans cette mention, ce caractère devrait être encore renforcé comme le prévoit le dossier de la mention.



3 • ORGANISATION GLOBALE DE LA MENTION (structure de la formation et de son organisation pédagogique, politique des stages, mutualisation et co-habilitations, responsable de la formation et équipe pédagogique, pilotage de la formation) :

Il n'existe pas véritablement de structure articulant la première et la seconde année dans la mesure où cette mention a pour but de permettre à ses titulaires d'acquérir une double compétence (les étudiants disposent donc en principe de M1 ou M2 d'autres disciplines). Les différences existant entre les spécialités peuvent ne pas être très lisibles, plus particulièrement pour des étudiants n'appartenant pas à la discipline.

Pour la finalité professionnelle, les stages sont d'une durée de 5 à 6 mois, sous la direction de deux tuteurs : universitaire et professionnel. Ils se concrétisent par la rédaction d'un mémoire et font l'objet d'une convention.

Si la spécialité « Génie industriel » est un cas à part car co-habilité avec l'Ecole Génie industriel (filiale ingénierie de produit et ingénierie de la chaîne logistique), pour les autres spécialités, il existe des cours mutualisés (voire des unités d'enseignement - UE) entre les spécialités.

Si une très large équipe d'enseignants-chercheurs (21 professeurs de recherche - PR-, 20 maîtres de conférences - MCF- dont 5 HDR -habilités à diriger des recherches) participant à cette mention est très satisfaisante et notamment pour toutes les voies recherche, on regrettera, au regard du caractère professionnel de trois spécialités, de ne voir apparaître qu'une part modeste de professionnels, et provenant pour une très large majorité d'un même corps (il s'agit en quasi-totalité de consultants).

La mention dispose d'un conseil de perfectionnement (ouvert aux parties prenantes) réuni deux fois par an. Les conseils pédagogiques et les jurys sont organisés par les responsables de spécialité.

4 • BILAN DE FONCTIONNEMENT (origines constatées des étudiants, flux, taux de réussite, auto-évaluation, analyse à 2 ans du devenir des diplômés, bilan prévisionnel pour la prochaine période) :

Le dossier indique les données d'origine géographique des étudiants pour la spécialité « Ingénierie de l'innovation » : en progression, et pour la spécialité « Génie industriel » : 75 % d'étrangers.

Au niveau de la mention, l'effectif est relativement stable, voire en légère augmentation. Les taux de réussite avoisinent les 90 % pour chacune des spécialités.

L'auto-évaluation n'existe, dans le dossier, ni pour la spécialité « Sciences de l'innovation » car en création, ni pour la mention (seulement pour les trois spécialités préexistantes sous la forme de fiche type AERES).

Hormis pour la spécialité « Entrepreneuriat et valorisation », les données sont très partielles et incitent à la prudence quant à leur interprétation.

Par une pré-spécialisation en M1 via un parcours « Innovation et entrepreneuriat », et par dédoublement des promotions en écoles d'ingénieurs (parcours intégrés au second semestre de troisième année), le dossier prévoit un doublement des effectifs précédents dans les spécialités préexistantes. Cette évolution est très ambitieuse et renforce la question du devenir des diplômés or, comme l'expose le point précédent, des certitudes en la matière manquent fortement.

Avis par spécialité)

Sciences de l'innovation

- Avis :

Il s'agit d'une formation nouvelle et totalement orientée vers la recherche qui peut s'appuyer sur une structure fédérative de l'université (équipe, laboratoires) permettant d'intéressantes poursuites d'études doctorales à ses titulaires. Si le positionnement de la spécialité s'inscrit bien dans la mention, il reste des points faibles importants et une certaine confusion dans le dossier (une case « finalité professionnelle » est cochée en un autre endroit du dossier, et un commentaire dit vouloir « briser le cloisonnement professionnelle/recherche », faut-il comprendre que la finalité professionnelle sera aussi prévue ?).

- Points forts :

- Encadrement important d'enseignants-chercheurs.
- Fort adossement à la recherche.
- Contenu pédagogique cohérent à la spécialité.

- Points faibles :

- Faible internationalisation.
- Des confusions et des imprécisions dans le dossier.

- Recommandations pour l'établissement :

Il serait souhaitable de :

- Veiller à accroître l'attractivité et d'améliorer le suivi des insertions professionnelles.
- Clarifier la finalité dans la présentation des spécialités du dossier.

- NOTATION (A+, A, B ou C) : B

Ingénierie de l'innovation

- Avis :

La spécialité, à finalité recherche et professionnelle, et disposant d'un important socle de recherche pour développer ses thématiques, a pour objectif de former à la conduite de projets innovants, notamment en création d'entreprise. Le dossier évoque ici quatre parcours (« Gestion de projets innovants », « Création d'entreprise innovante », « Entrepreneuriat », « Conseil et valorisation ») pour lesquels il y a très peu d'information. Ces quatre parcours risquent de nuire fortement à la lisibilité de la spécialité.

- Points forts :

- Adossement à la recherche.
- Insertion régionale satisfaisante.
- Pluridisciplinarité.

- Points faibles :

- Nombre restreint d'intervenants professionnels pour une finalité professionnelle.
- Manque de lisibilité et de compréhension de fonctionnement des parcours (s'ils existent).

- Recommandations pour l'établissement :

- Améliorer la lisibilité de la spécialité.
- Accroître le nombre d'intervenants professionnels (hormis un tableau se rapportant à la mention et qui mentionne huit professionnels intervenant pour la spécialité, il n'est pas indiqué qui réalise quel enseignement).

- NOTATION (A+, A, B ou C) : B



Entrepreneuriat et valorisation

- Avis :

La spécialité, à finalité recherche et professionnelle, a pour vocation de former, par la connaissance d'outils ad hoc, les étudiants à la création, reprise ou accompagnement (voir audit) de porteur de tels projets, le plus souvent en très petite entreprise (TPE) et petite et moyenne entreprises (PME). Elle semble avoir trouvé sa place au niveau régional par les partenariats tissés avec les entreprises partenaires, comme en témoignent les taux d'insertions très favorables. La cohérence entre les deux métiers visés (créateur et conseiller) n'est pas évidente ici.

- Points forts :

- Très bonne insertion à deux ans (97 % en poste).
- Nombreux partenariats d'entreprise.
- Adossement à la recherche.

- Points faibles :

- Peu d'intervenants professionnels (à ce sujet figurent des données contradictoires dans le dossier).
- Problème de cohabitation des objectifs différents (création et accompagnement).
- Pas d'ouverture à la formation continue.

- Recommandations pour l'établissement :

- Il serait souhaitable de renforcer la participation des professionnels extérieurs par rapport à celle des enseignants-chercheurs.
- Un dispositif de formation continue devrait être mise en place.

- NOTATION (A+, A, B ou C) : B

Génie industriel

- Avis :

Si la finalité recherche de ce diplôme original et bénéficiant d'une co-habilitation intéressante (émanant d'un DEA en génie industriel) est satisfaisante par son contenu et par l'adossement à une vaste équipe de recherche, il est par contre peu satisfaisant sur le plan professionnel notamment du fait de l'absence d'intervenants extérieurs (professionnels). En outre, il y a un problème de cohérence avec le projet général (innovation et entrepreneuriat) de la mention.

- Points forts :

- Adossement à une large équipe de recherche.
- Insertion en doctorat satisfaisante.

- Points faibles :

- Insertion professionnelle très perfectible.
- Pas d'intervenants professionnels indiqués dans le dossier (ni dans la liste des intervenants et/ou impliqués dans le programme).
- Faible cohérence de cette spécialité dans la mention.

- Recommandations pour l'établissement :

- Les imprécisions et/ou erreurs du dossier sont à corriger impérativement, notamment pour cette spécialité, car elles rendent délicate l'évaluation de certains critères.
- Il faut prévoir une part significative d'intervenants professionnels pour répondre à la finalité ad hoc. Cela permettra sans doute aussi d'améliorer l'insertion par des partenariats.

- NOTATION (A+, A, B ou C) : C